

en développement et la recherche d'investissements directs à l'étranger, d'entreprises en coparticipation et d'ententes de coopération industrielle. Il sera important de maintenir l'accès dont nous disposons déjà devant les obstacles inutilement posés au commerce ou devant des mesures protectionnistes étrangères déguisées qui visent des produits comme l'amiante. De plus, certains nouveaux développements technologiques, par exemple l'apparition de la fibre optique, présenteront des défis à certains produits conventionnels comme le cuivre.

Avec la reprise économique, les perspectives qui s'offrent aux *industries forestières* sont raisonnablement bonnes et devraient permettre le maintien de la croissance. Dans les années 80, il s'exercera des pressions incessantes pour achever la restructuration entreprise dans le secteur des pâtes et papiers. Ce secteur connaît aussi de sérieux problèmes régionaux d'approvisionnement qui obligent le gouvernement et l'industrie à gérer les ressources de façon rationnelle. Des possibilités de coopération industrielle mutuellement avantageuse sont prévues pour les années 80, et ces dernières devront être effectivement exploitées. Il sera important d'élargir l'accès dont nous disposons et de contrer les mesures protectionnistes. Il y a place pour une meilleure coopération industrielle et technologique et pour l'utilisation de normes et de méthodes d'essai communes, par exemple en ce qui touche les techniques de construction à ossature de bois en Europe et au Japon.

Dans les années 80, le domaine de l'*énergie* continuera vraisemblablement à être dominé par les efforts soutenus du Canada en vue d'atteindre l'autosuffisance pétrolière ainsi que par les incertitudes du marché international. L'application du PEN devrait appuyer cet effort. Les relations commerciales en matière de pétrole et de gaz continueront d'être fortement influencées par les politiques énergétiques nationales des pays importateurs aussi bien qu'exportateurs. Néanmoins, les années qui viennent offriront des possibilités d'exportation de plus en plus intéressantes pour des produits comme le gaz, le charbon, l'uranium et l'électricité, et favoriseront considérablement la diversification des échanges du Canada. Ces possibilités appelleront une politique d'exportation bien articulée. En ce qui concerne les industries nucléaires, qui ont prouvé le leadership technologique et l'excellence de l'industrie canadienne, la situation à moyen terme et ses incidences au chapitre du financement devraient rester difficiles. Il sera également important de contrer des mesures protectionnistes comme les restrictions quantitatives imposées aux importations américaines d'uranium.

La disponibilité de matières premières industrielles à des prix concurrentiels demeurera l'une des grandes préoccupations de l'*industrie pétrochimique* canadienne et un facteur déterminant de sa compétitivité sur le plan international. Il y a eu ces dernières années une rationalisation et une restructuration considérables qui ont reflété l'évolution des modes d'échanges internationaux. Bien que les positions concurrentielles de nos complexes pétrochimiques de l'Ouest et de l'Est varient considérablement, l'amélioration de l'accès aux marchés étrangers et le maintien de conditions d'accès stables, notamment sur le marché américain, continueront d'être d'une importance vitale pour cette industrie. Il est toujours possible d'explorer la possibilité d'arrangements sectoriels visant un élargissement du commerce international sur une base mutuellement avantageuse.